Réf. A 50 C 14/17 - P 2262-07-01 - EEV

IVECO

Italien ORIGINAL

10 mars 2010

NOTICE DESCRIPTIVE DES VEHICULES AUTOMOBILES DE MARQUE IVECO

FAMILLE : 50

TYPES : 50J14BE3X - 50J17BE3X

Véhicule réceptionné selon la directive 2001/85

0. GENERALITES

0.1 Constructeur : IVECO SPA TURIN (Italie).
0.1.1 Représentant accrédité en France : IVECO France, 6, rue Nicolas Copernic, 78190 TRAPPES
0.2 Constructeur de la Xe étape : sans objet
0.3 Marque : IVECO
0.4 Désignation commerciale : A 50 C 14/17
0.5 Catégorie internationale : M3
0.6 Genre : Transport en Commun de Personnes
0.7 Type :

Type	Variantes	Versions (empattements)
50	J14BE3X J17BE3X	39 - 47

0.7.1 Décodage des TVV :

Type	Variantes	Versions
50 = Tranche de poids (PTC)	J = Roue jumelée 14 = 103 kW 17 = 125 kW B = Indice PTC E = EEV 3 = Suspension X = Evolution	(Empattements) 39 = 3950 47 = 4750

0.8 Puissance administrative : 10 CV

1. CONSTITUTION GENERALE

1.1 Nombre d'essieux et de roues : 2 essieux, roues simples à l'avant (essieu 1),et roues jumelées à l'arrière (essieu 2).
1.1.1 Emplacement des roues motrices : à l'arrière (essieu 2).
1.1.2 Emplacement des roues directrices : à l'avant (essieu 1).
1.2 Dimensions des pneumatiques :

Charge maximale	Pneumatiques (indice mini)	
	Essieu 1	Essieu 2
Option A - 1900 Kg / 3700 Kg	195/75R16C (106/-)	195/75R16C (-/105)

((les valeurs de charge et de vitesse sont des valeurs minimales)).
1.3 Constitution du châssis: cadre à 2 longerons en tôle d'acier emboutis en forme de U entretoisés par des traverses.
1.4 Emplacement et disposition du moteur : à l'avant vertical.
1.5 Emplacement de la cabine de conduite : à l'arrière des roues avant (essieu 1).

2. MASSES ET DIMENSIONS (Kg & mm)

Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière

2.1 Masse en charge maxi admissible en service dans l'Etat (PTAC) : 5600 5600
2.2 Masse en charge maxi de l'ensemble admissible en service dans l'Etat (PTRA) :
2.2.1 Sans système de freinage de remorque : Néant
2.2.1.1 Avec remorque sans frein : 6350
2.2.1.1.1 Masse en charge maxi admissible de la remorque sans frein dans la limite de celui indiqué en 2.2.1.1 : 750
2.2.1.2 Avec remorque équipée de frein à inertie : 9100
2.2.1.2.1 Masse en charge maxi admissible de la remorque avec frein dans la limite de celui indiqué en 2.2.1.2 : 3500
2.3 Masse en charge maxi admissible lorsque le véhicule circule sous couvert de l'autorisation spéciale délivrée en application de l'article R.433-1 du code de la route : Non concerné
2.4 Masse en charge techniquement admissible : 5600
2.5 Charges maximales admissibles : Option A
2.5. 1 Sur l'essieu 1 : 1900
2.5. 2 Sur l'essieu 2 : 3700

2.6 Voie avant (essieu 1) : 1696
2.7 Voie arrière (essieu 2) : 1541
2.8 Empattements : 3950 4750
Véhicules livrés en carrossés
Rappel des empattements 3950 4750
2.9 Poids à vide du véhicule en ordre de marche
Ces poids peuvent augmenter en fonction des options d'équipement.
2.9.0 Total : 3600
2.9.1 Sur essieu 1 : 1500
2.9.2 Sur essieu 2 : 2100
2.10 Porte-à-faux avant : 998
2.11 Porte-à-faux arrière :
2.11.1 Sans ferrures ni accessoire (utile) : 2000
2.11.2 Avec ferrures et accessoires : 2180
2.12 Longueur hors - tout : 6948 7748
2.13 Largeur hors - tout : 1998
Nota : Pour les véhicules munis d'un ralentisseur (7.9), il est admis de pouvoir :
A) -Augmenter la masse en charge maxi admissible en service dans l'Etat (2.1) et la masse en charge maxi de l'ensemble admissible en service dans l'Etat (2.2) d'une valeur égale au poids de ce ralentisseur, des accessoires et des ferrures nécessaires à son montage et à son fonctionnement et ce dans la limite de 150 Kg.
B) -Augmenter la charge maximale sur l'essieu 2 (2.5.2) dans la limite de 100 Kg.

3. MOTEUR

Variantes : 14 17
3.1 Dénomination de type :
3.1.1 Marque : IVECO
3.1.2 Marquage Moteur : F1CE3481L*C F1CE3481C*C
3.2 Description générale :
3.2.1 Genre : Moteur à combustion interne, à piston en mouvement alternatif et vilebrequin.
3.2.2 Principe de fonctionnement : Allumage par compression; 4 temps.
3.2.3 Suralimentation : oui, par turbo - compresseur mû par les gaz d'échappement avec échangeur air/air.
3.2.4 Dispositif anti – pollution : vanne EGR
3.3 Nombre et disposition des cylindres : 4 vertical en ligne
3.4 Cylindrée (cm^3) : 2998
3.5 Rapport volumétrique de compression : 18/1 19/1
3.6 Puissance maximale (kW CEE) : 103 125
3.7 Régime de puissance maximale (tr/mn) : 3500
3.8 Couple maximal (m daN) : 35 40
3.9 Régime de couple maximal (tr/mn) : 1250
3.10 Régime de rotation maximal (tr/mn) : 4200
3.11 Carburant utilisé : Gasoil

3.12 Réservoir de carburant :

	3.12.1. Emplacement	3.12.2. Capacité (litre)	3.12.3. Matériaux (*)			Empattements
			Ac	Al	P	
Série	Droit ou gauche	70			X	
Option	Droit ou gauche	90			X	
	Droit ou gauche	100			X	
	Droit ou gauche	117			X	

(*)AC = Acier – AL = Alu – P = Plastique
Après carrossage, il sera vérifié qu'il n'existe pas de partie saillante ou coupante à proximité des réservoirs.

3.13 Mode d'alimentation du moteur : par common rail.
3.14 Type de filtre à air : à sec.
3.15 Allumage : par compression.
3.16 Tension d'alimentation des circuits électriques : 12 V
3.17 Dispositif d'antiparasitage : oui
3.18 Refroidissement du moteur : par circulation d'eau forcée et radiateur avec ventilateur électro-magnétique.
3.19 Nombre de silencieux d'échappements : 1 + 1 catalyseur (version*A) - 1 + 1 catalyseur avec filtre à particule (version*B)

3.20 Niveau sonore au point fixe :
3.20.1 Valeur du niveau sonore dB (A) :
a) 72, b) 78
3.20.2 Régime de rotation correspondant (tr/mn) : 2625
3.20.3 Position de la sortie d'échappement :
a) Sur face arrière.
b) Latéral gauche.

3.21 Emplacement du symbole de la valeur corrigée du coefficient d'absorption (moteur diesel) : sur la plaque constructeur.
3.22
3.23

3.24. Classe environnementale : 0555*0874K (EEV)

4. TRANSMISSION DU MOUVEMENT

4.1 Type de boîtes de vitesses : boîte mécanique ou mécanique automatisée à 6 rapports de marche avant et 1 de marche arrière.

4.1.1 Emplacement du levier de commande : au tableau de bord.
4.2 Type d'embrayage : mono disque à sec.
4.2.1 Mode de commande : à pédale et commande hydraulique pour boîte mécanique.

4.3 Type de transmission entre la boîte de vitesses et les roues : par arbre à cardans avec relais.
4.4 Démultiplication de la transmission :
4.4.1 Dimensions et circonférence de roulement des pneumatiques de référence (mm) : 195/75R16C (2129)
4.4.2 Démultiplications et vitesses à 1000 tr/mn :
Boîte de vitesses 1 :

Combinaison des vitesses	Rapports de la boîte ZF 6	Rapport du pont	Démultiplication totale	Vitesses à 1000 tr/mn
1	1/5,4	1/3,62	1/19,55	6,5
2	1/3,2		1/11,58	11,0
3	1/2,0		1/7,24	17,6
4	1/1,4		1/5,07	25,2
5	1/1,0		1/3,62	35,3
6	1/0,8		1/2,90	44,1
MAR 1	1/4,8		1/17,38	7,4

Couple de pont en option			
1/3,91	1/4,18	1/4,44	1/4,88

4.5 Vitesse maxi effective (km/h) :
4.5.1 Sur route 90
4.5.2 Sur autoroute 100
4.6 Indicateur de vitesse : oui.
4.7 Compteur kilométrique : oui.
4.8 Chronotachygraphe : oui.
4.9 Limiteur de vitesses : oui à 100 Km/h

5. SUSPENSION

Suspension mécanique sur les essieux 1 et 2

Suspension à lames
5.1 Avant (essieu 1) : barre de torsion fixée le long du cadre de châssis – roues indépendantes – amortisseurs télescopiques de type hydraulique et barre stabilisatrice (en option).
5.2 Arrière (essieu 2) : essieu rigide – ressort à lames - amortisseurs télescopiques de type hydraulique et barre stabilisatrice (en option)
5.2.1 Suspension essieu moteur (essieu 2) : N.C.

Suspension pneumatique arrière
5.1 Avant (essieu 1) : barre de torsion fixée le long du cadre de châssis – roues indépendantes – amortisseurs télescopiques de type hydraulique et barre stabilisatrice (en option)
5.2 Arrière (essieu 2) : essieu rigide – ressort à lame plus 2 soufflets pneumatique – amortisseurs télescopiques de type hydraulique et barre stabilisatrice (en option)
5.2.1 Suspension essieu moteur (essieu 2) :N.C.
5.3 Essieu relevable ou/et délestable : N.C
5.4 Suspension spécifique : N.C.

6. DIRECTION

6.1 Type de direction : à crémaillère avec assistance hydraulique.
6.2 Diamètre de braquage hors - tout (m) :
Version : 39 = 14,15 47 = 16,35

7. FREINAGE

7.1 Frein de service : hydraulique à double circuit agissant respectivement sur les roues AV et AR (type II)
7.2 Répartiteur de freinage : non, fonction gérée électroniquement agissant sur les roues arrières.
7.2.1 Dispositif anti-bloqueur des roues : oui (catégorie 1), 1 capteur par roue.
7.3 Frein de secours : constitué par l'indépendance des circuits de frein de service.
7.4 Frein de stationnement : à commande manuelle, sur les roues arrières.
7.5 Mode de transmission des efforts aux roues :
7.5.1 Frein de service : hydraulique.
7.5.2 Frein de secours : hydraulique.
7.5.3 Frein de stationnement : mécanique à câbles.
7.6 Assistance des freins :
7.6.1 Frein de service : par pompe à vide entraînée par le moteur.
7.6.2 Frein de secours : oui.
7.6.3 Frein de stationnement : non.
7.7 Réservoir de fluide ou d'énergie : oui, 1 réservoir à compartiments.
7.7.1 Mode d'alarme pour les défaillances : voyants lumineux de couleur rouge et orange sur la planche de bord.
7.7.2 Paramètre mesuré pour l'alarme : baisse de niveau et défaillance de l'anti-bloqueur.
7.7.3 Mode de contrôle du bon fonctionnement de l'alarme : la clef de contact.
7.8 Type de freins :
7.8.1 Frein de service :
7.8.1.1 Sur l'essieu 1 : Disques.
7.8.1.2 Sur l'essieu 2 : Disques.
7.8.2 Frein de secours : Disques.
7.8.3 Frein de stationnement : Tambours intégrés aux disques AR.
7.9 Ralentisseur
7.9.1 Dispositif ralentisseur permettant de satisfaire à l'essai du type II : Non concerné.
7.9.2 Dispositif ralentisseur additionnel avec bénéfice de poids prévu au nota du chapitre 2 : oui, ralentisseur électrique (option).
7.9.3 Dispositif ralentisseur permettant de satisfaire à l'essai du type II bis: Frein moteur.

8. CARROSSERIE

8.1 Carrosserie : Autocar
8.1.1 Les véhicules peuvent recevoir (en fonction de l'équipement) les options suivantes : Avec/sans climatisation – avec/sans chauffage autonome – avec/sans porte bagage intérieur. Avec 2 portes battantes arrière : Aménagement permettant l'accueil d'un – deux ou trois fauteuils roulants, avec dispositifs d'encrages au sol des fauteuils roulants.
8.1.2 Soutes à bagages
8.1.2.1 Sans coffre arrière : Version : 39A - 47A = 0m3
8.1.2.2 Avec coffre arrière : Version : 39B - 47B = 1.2m3
8.2 Matériaux constituant la carrosserie :
8.2.1 Nature : Tôle d'acier emboutie et soudée électriquement.
8.2.2 Protection contre l'incendie : Matériaux résistants au feu.
8.3 Nombre de places assises :

places assises (y compris le conducteur)				Poids à vide maxi en ordre de marche (Kg) (*)					
39A	47A	39B	47B	39A – 47A			39B – 47B		
				essieu1	essieu2	total	essieu1	essieu2	total
13 à 20	16 à 23	16 à 17	19 à 20	1600	2330	3850	1600	2230	3800

(*) : Les poids à vide en ordre de marche diminuent en fonction du choix des options et des implantations de sièges.

8.4 Sièges : Correspondants aux aménagements décrits au point 8.3
8.4.1 Nombre total correspondant aux aménagements décrits au point 8.3

EMPATTEMENT 3950
1 porte battante de cabine à gauche + 1 porte de service louvoyante extérieure à droite ou 2 portes battantes cabine + 1 porte de service coulissante à droite (à Cde électrique en option)

			Une place		Deux places		Banquette arrière 4 places	Place(s) pour fauteuil roulant
			Gauche	Droite	Gauche	Droite		
Implantation N°391	20 places	39A	1	5	5	0	1	0
Implantation N°392	17 places	39B	1	4	4	0	1	0
Implantation N°393	13 places assises + 2 places pour fauteuils roulants	39A	1	4	4	0	0	2
Implantation N°394	15 places assises + 1 place pour fauteuil roulant	39A	1	6	4	0	0	1
Implantation N° 395	16 places	39B	1	5	5	0	0	0

EMPATTEMENT 4750
1 porte battante de cabine à gauche + 1 porte de service louvoyante extérieure à droite

			Une place		Deux places		Banquette arrière 4 places	Place(s) pour fauteuil roulant
			Gauche	Droite	Gauche	Droite		
Implantation N°471	23 places	47A	1	6	6	0	1	0
Implantation N°472	20 places	47B	1	5	5	0	1	0
Implantation N°473	17 places assises+1 place pour fauteuil roulant	47A	1	6	5	0	0	1
Implantation N°474	16 places assises+2 places pour fauteuils roulants	47A	1	5	5	0	0	2
Implantation N°475	19 places	47B	1	6	6	0	0	

8.5 Nombre de portes
8.5.1 Nombre, dispositions, fonctions et type de commande

EMPATTEMENT 3950					
2 portes battantes cabine + 1 porte coulissante à droite (à Cde électrique en option)					
Implantations	N°391	N°392	N°393	N°394	N°395
Cabine					
Battante gauche	1	1	1	1	1
Battante droite	1	1	1	1	1
Latérale droite					
Une porte de service coulissante (mécanique ou assistée électriquement)	1	1	1	1	1
Face arrière	2 battantes ou 1 Hayon(*)		2 battantes	2 battantes	2 battantes
La porte de service est équipée de commande de sécurité intérieure et extérieure					
(*) Option incompatible avec les versions handicapées					

EMPATTEMENT 3950 et 4750										
1 porte battante cabine à gauche + 1 porte de service louvoyante extérieure à droite										
Implantations	N°391	N°392	N°393	N°394	N°395	N°471	N°472	N°473	N°474	N°475
Cabine										
Battante gauche	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Porte de service électrique louvoyante extérieure à droite	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Face arrière	2 battantes ou 1 Hayon (*)		2 battantes		2 battantes ou 1 Hayon (*)			2 battantes		
(*) Option incompatible avec les versions handicapées										
La porte de service est équipée de commande de sécurité intérieure et extérieure										

8.5.3 Fermeture : de sécurité à 2 positions.

8.6.1 Emplacement et mode d'ouverture des vitres et issues de secours:
Emplacements Empattement 3950 Côté gauche: 3 baies dont 2 issues de secours Côté droit: 3 baies dont 1 issue de secours et 1 porte de secours à l'avant droit ou gauche Empattement 4750 Côté gauche: 4 baies dont 2 issues de secours Côté droit: 4 baies dont 1 issue de secours et 1 porte de secours à l'avant droit ou gauche Face arrière: 1 vitre si Hayon : 2 vitres avec portes battantes Pavillon: Trappes d'évacuation
8.6.2 Mode d'ouverture
8.6.2.1 Vitres : marteau – brise vitre, situé à proximité de chaque vitre.
8.6.2.2 Trappe de toit : manuelle
8.7 Nature des matériaux utilisés pour les vitrages:
8.7.1 Pare-brise : verre feuilleté.
8.7.2 Vitres latérales : verre trempé.
8.7.3 Lunette arrière : verre trempé (en option)
8.8 Equipement des places assises en ceintures de sécurité :
8.8.1 Places avant :
8.8.1.1 Siège : 3 points avec enrouleur
8.8.1.2 Siège passager : 3 points avec enrouleur (avec porte coulissante uniquement)
8.8.2 Place arrière :
8.8.2.1 Places exposées : 1er rangée et places centrale de la banquette arrière face à l'allée, 3 points avec enrouleur
8.8.2.2 Places non exposées : 2 points avec enrouleur

8.9 Dispositif de protection : assuré par la carrosserie
8.10 Dispositif de protection contre l'encastrement : assuré par la carrosserie
8.11 Système anti-projections : non concerné

9. ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION

9.1 Feux de route : 2 (+ 2 antibrouillard dans le pare chocs, en option.
9.2 Feux de croisement : 2 groupés aux feux de route.
9.3 Feux de position :
9.3.1 Avant** : 2 incorporés aux feux de croisement.
9.3.2 Latéraux : 6 indépendants
9.4 Feux de position AR : 2.
9.5 Indicateurs de changement de direction :
9.5.1 Avant : 2 indépendants.
9.5.2 Arrière : 2 groupés avec les feux de position AR.
9.5.3 Latéraux : 2 indépendants.
9.6 Feux stop : 2 groupés avec les feux de position AR.
9.6.1 Troisième feu stop central : non (oui en option).
9.7 Eclairage de la plaque d'immatriculation: 2 indépendants.
9.8 Dispositifs réfléchissants :
9.8.1 Avant : non.
9.8.2 Arrière :2 groupés avec les feux de position arrière ou 2 indépendants.
9.8.3 Latéraux : 6 incorporés aux feux de position latéraux
9.9 Feux de détresse: par fonctionnement simultané des feux de changement de direction.
9.10 Feux de marche arrière : 1 groupé avec les feux de position AR droit ou 2 groupés avec les feux de position AR ou 1 indépendant.
9.11 Feux de brouillard :
9.11.1 Avant : 2 indépendants (option)
9.11.2 Arrière : 1 groupé avec les feux de position AR gauche ou 2 groupés avec les feux de position AR ou 1 indépendant.
9.12 Feux d'encombrement :
9.13 Dispositif de signalisation complémentaire arrière : N.C.
9.14 Feux spéciaux : N.C.

10. DIVERS

10.1 Accessoires
10.1.1 Essuie-glace : oui, 2 à 2 vitesses + 1 intermittente*.
10.1.2 Lave-glace : oui.
10.1.3 Rétroviseurs
10.1.3.1 Extérieurs : 2.
10.1.3.2 intérieurs : 1.
10.1.4 Avertisseur sonore : oui.
10.1.5 Dispositif antivol : oui, par blocage de la colonne de direction.
10.1.6 Extincteur : oui.
10.1.7 Chauffage autonome : en option, à combustible liquide.
10.2 Marque d'identité :
10.2.1 Emplacement de la plaque constructeur : Sur la traverse avant.
10.2.2 Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : sur le longeron droit à hauteur de l'essieu avant

10.2.3 Structure du numéro d'identification :

1 à 3	: code constructeur	ZCF
4	: type de cabine d'un véhicule automobile (digit variable)	
5 - 6	: digit variable	50
7	: code moteur	A ou C
8	: digit	2 ou 0
9	: code refroidissement moteur (digit variable)	0
10	: digit variable	0
11	: établissement	de 0 à 9 ou de A à Z
12 à 17	: N° de série du véhicule	

10.2.4 Le numéro d'identification commence à :
Types
: ZCFC50A200*000010 ou ZCFO50A200*000010
: ZCFC50C000*000010 ou ZCFO50C000*000010

(*) De 0 à 9 ou de A à Z.
10.2.5 Identification du moteur : Frappe à froid sur le bloc moteur, coté droit
10.3 3 Marque d'identité du transformateur : N.C.

11. VISITES TECHNIQUES

11.1 Emplacement de la plaque du correcteur : Sans fonction géré électroniquement.
11.2 Pression déclarée par le constructeur : N.C.
11.3 Pression de disjonction : N.C
11.4 Pression aux têtes d'accouplement (à la pression déclarée par le constructeur) : N.C.
11.5 Longueur des bras de levier : N.C.
11.6 Courses maximales des actionneurs de freins : N.C.
11.7 Nature du repérage des réservoirs d'air en fonction de leur affectation : N.C.
11.8 Observations : aménagement TCP conforme à la directive 2001/85

PROCES-VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Mandataire
IVECO FRANCE – 1, rue des Combats du 24 août 1944 – Porte E – 69200 - VENISSIEUX
que les véhicules
de catégorie internationale M3 – genres TCP
marque IVECO
dont les types – variantes - versions suivent:
type 50 – variante J14BE3X – J17BE3X versions 39 - 47
livrés :

Fait à Montlhéry, le 10 mars 2010
L'Ingénieur de l'Industrie et des Mines
(signé : Florian VARRIERAS)

- aménagés satisfont aux dispositions des articles R. 311-1 à R. 318-5, R. 321-20 et R. 413-13 du code de la route et des arrêtés ministériels pris en application, pour la catégorie du type de véhicule concerné.

NOTA :
- Véhicule réceptionné suivant la directive 2001/85/C.E.
- Véhicule conforme aux limites du niveau K de la directive 2008/74/C.E..

Vu et approuvé :
Enregistré sous le n°P-2262-07-01
Fait à Montlhéry, le 10 mars 2010
Pr. le Directeur Régional Ile de France
Pr. Le Chef du Centre National de Réception des Véhicules
(signé : Jean-Christophe CHASSARD)

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

(Véhicules prêts à l'emploi)
Je soussigné, IVECO France - 6, rue Nicolas Copernic - 78190 TRAPPES
représentant dûment accrédité de IVECO SPA TURIN (Italie).
constructeur certifie que le véhicule prêt à l'emploi :

(2) Dénomination :
(D1) Marque : IVECO
(D2) Type Variantes Versions : ~~50J14BE3~~X - 50J17BE3X (1)
~~39~~ - 47 (1)
(D3) Dénomination commerciale : A 50 C ~~14~~/17 (1)
(E) Numéro d'identification ou numéro d'ordre dans la série du type :
ZCFO5OCOOOO5807825 (*)
(F1) Masse en charge maximale techniquement admissible (kg) : 5600
(F2) Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC) (Kg) :
5600 - ~~5600~~ - ~~5600~~ (1)
(F3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRA) (Kg) :
Neant - ~~6350~~ - ~~9100~~ (1)
(G) Masse en service (G1 + 75) (Kg) : 3655 (*)
(G1) Poids à vide national (PV) (Kg) : 3580 (*)
(J) Catégorie internationale : M3
(J1) Genre national : T.C.P.
(J3) Carrosserie (désignation nationale) : (1)
(K) Numéro de la réception par type : P 2262-07-01
(P1) Cylindrée (cm^3) : 2998 (14-17)
(P2) Puissance nette maximale (kW) : 103 (14) - 125 (17) (1)
(P3) Source d'énergie : GO
(P6) Puissance administrative (CV) : 10 CV
(Q) Rapport puissance/masse (uniquement pour motocycle) (kW/kg) : N.C.
(S1) Nombre de places assises (y compris celle du conducteur) : (1)

(U1) Niveau sonore à l'arrêt (dB (A)) :
a) sur face arrière. 72
b) latéral gauche. 78
(U2) Régime de rotation du moteur lui correspondant (mn^{-1}) :2625
(V7) CO_2 (g/km): N.C.
(V9) Classe environnementale : 0555*0874K (1)
- est entièrement conforme au type variante version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire (voir nota) ;
- sort de nos usines (magasins), le

pour être livré à : GIE-CIC BAIL/HEOLIS GARONNE
(Nom et adresse de l'acheteur ou, à défaut, du concessionnaire)

Fait à Trappes, le 30 mars 2016

(*) A compléter par le constructeur.
(1) Rayer la mention inutile.
(2) Références communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation.
Nota. - Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint, au présent certificat, le procès-verbal de réception du type.
Rappel. - Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R.312-1 à R.312-25, R.314-1 à R.317-7, R.317-15 à R.317-17 et R.318-1 à R.318-5 du code de la route ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :
- d'une déclaration à la préfecture;
- le cas échéant, d'une réception à titre isolé par le service en charge des réce[illegible].

Et attestons en outre que le véhicule dont les caractéristiques et le numéro de série qui figurent sur le certificat de conformité ci-dessus à été régulièrement mis à la circulation dans les conditions fixées par les lois et règlements français.
Dispense N°1 du Directeur des Services Fiscaux des Yvelines (78) du 07/12/1999.
IVECO France (par délégation spéciale du président)
Trappes le : 30 mars 2016

IVECO FRANCE
Société Anonyme au capital de 92 856 130 €
Siège social :
1, rue des Combats du 24 Août 1944 - Porte E
69200 Vénissieux
RCS 419 683 816 - Lyon
Établissement de Trappes
IRISBUS
6 Rue Nicolas Copernic
78083 TRAPPES CEDEX 09
Tél. 01 30 66 80 00 - Fax 01 30 66 81 73

ATTESTATION DE CARACTERISTIQUES

Je soussigné, IVECO France - 6, rue Nicolas Copernic - 78190 TRAPPES
représentant accrédité de IVECO SPA TURIN (Italie) constructeur, certifie :
Que le véhicule faisant l'objet du certificat de conformité ci-dessus sort de nos usines équipé de :

1. Siège: Nombre : 23 (2)
2. Implantation N° : 471(23) - 473(17+1F) - 474(1642F) (2)
3. Ralentisseur électronique : Oui - ~~Non~~ (1)
(si oui, le PTAC est majoré dans la limite de 150 Kg)
4. Véhicule aménagé pour le transport des personnes à mobilité réduite en fauteuil roulant : Oui - ~~Non~~ (1)
5. Poids à vide en ordre de marche du véhicule livré : 3655 (2)

11. Type moteur : ~~F1CE3481L*C~~ (1)
F1CE3481C*C (1)
16. Type de freinage : ABS : Oui
ASR : Oui – ~~Non~~ (1)
ESP : Oui - ~~Non~~ (1)

(1) Rayer les mentions inutiles.
(2) A compléter par le constructeur